



“Le CRDI à l’aube de ses 30 ans”

discours présenté

par

Maureen O’Neil, présidente
Centre de recherches pour le développement international

au

Conseil des relations internationales de Montréal

le 21 novembre 1997

Montréal, Québec

“Le CRDI à l’aube de ses 30 ans”

Mesdames et Messieurs, bonjour

J'ai aujourd'hui l'immense privilège de m'adresser à vous pour vous parler -- vous l'aurez deviné -- d'une institution à laquelle nous tenons tous. Une institution qui fait la fierté des Canadiennes et des Canadiens : le Centre de recherches pour le développement international.

Dans trois ans, le CRDI aura trente ans. On se souviendra que le Parlement canadien a créé cette institution le 13 mai 1970. Pourtant, dans les faits, le CRDI a réellement pris forme à la toute fin de la décennie qui a rendu célèbre l'impitoyable slogan, et je cite, - toutes proportions gardées car je crois à la jeunesse du coeur : « Ne faites jamais confiance à quelqu'un de plus de trente ans ». Aux dires de l'un des gouverneurs fondateurs du Centre originaire de la Jamaïque, cette toute nouvelle institution était, lors de sa fondation, à l'image même de son époque : révolutionnaire et singulière.

En quoi donc le concept du CRDI était-il révolutionnaire et singulier? Devrait-on lui faire confiance pour autant?

Révolutionnaire, certes, le CRDI l'était, puisqu'il remettait le domaine du développement aux mains de scientifiques des pays en développement. Leur vocation consisterait à trouver des solutions aux problèmes auxquels étaient confrontés les pays pauvres fraîchement libérés du joug colonialiste.

Singulier, le CRDI l'était également. Imaginez une société publique dotée d'un Conseil d'administration constitué de membres dont près de la moitié n'étaient même pas Canadiens. Mais il a plus! Imaginez un Conseil qui prend des décisions quant à la manière de dépenser l'argent durement gagné par les contribuables canadiens, dans une institution qui n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques du Canada! Un de nos gouverneurs s'étonnait encore tout récemment que des dispositions aussi déconcertantes aient pu être prises!

Dans une large mesure, le CRDI est un héritage de Lester B. Pearson, dont nous célébrons cette année le centenaire. De fait, le rapport Pearson sur le développement international était le premier d'une importante trilogie qui définissait la coopération en matière de développement. Je fais ici allusion au rapport Pearson, Brandt et Brundtland, selon lequel la communauté mondiale reconnaissait que ni l'indépendance politique, ni l'aide extérieure, ni l'industrialisation n'offraient de réponses satisfaisantes aux problèmes du sous-développement. Le rapport ajoutait, en outre, qu'il fallait très sérieusement envisager de nouvelles approches, incluant la recherche sur le terrain. Le CRDI a été créé pour toutes ces excellentes raisons.

La Loi a très bien résisté au passage du temps. Rappelons-nous la mission originale du Conseil. À l'époque, il était question, en créant le CRDI, de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement. Il était aussi question de mettre en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres, en vue de faire progresser les régions défavorisées sur le plan économique et social. Et bien, aujourd'hui, ces objectifs sont toujours valables; et le Centre doit absolument conserver toute la latitude voulue, non seulement pour aider les chercheurs des pays en développement mais aussi ceux du Canada.

Le CRDI, ceci dit en toute modestie, a été le haut lieu de la solidarité internationale quant à l'application de la science, de la technologie et d'autres domaines de connaissances visant à éliminer les inégalités endémiques.

Le CRDI a également connu de nombreux succès dans de secteurs tout aussi variés que complexes. Permettez-moi d'en citer quelques-uns pris au hasard :

- l'amélioration du rendement des cultures;
- le développement de logiciels de gestion de la dette extérieure des pays en développement;
- la recherche de solutions collectives visant à diminuer le niveau de mercure dans l'eau.

Le CRDI a d'autre part réalisé des percées dans la lutte contre la malaria en mettant au point de moustiquaires enduites de composés anti-moustiques. Je pourrais ainsi énumérer des centaines d'exemples.

Dès le tout début, le Centre a accordé une place prioritaire à l'étude des possibilités qu'offraient les nouvelles technologies de l'information dans le domaine du développement.

Mais soyons réalistes : le CRDI se trouve à la jonction de deux mondes souvent mal compris : la recherche et le développement. Reconnaissons aussi qu'il est difficile parfois d'influer sur les priorités des Canadiens et des Canadiennes.

N'a-t-il pas fallu, en effet, revenir, sans relâche et pendant dix ans sur la question du déficit, avant que les Canadiens acceptent de s'engager dans un processus de réduction de la dette? Mesdames et Messieurs, il est impératif d'expliquer avec force insistance aux Canadiennes et aux Canadiens les raisons pour lesquelles l'aide au développement est importante. Nous devons également leur expliquer en quoi l'appui accordé à la recherche et aux chercheurs des pays en développement constitue un aspect clé de cette aide. Et pour y parvenir, nous devons travailler d'arrache-pied et en étroite osmose avec d'autres institutions.

Les universités canadiennes -- je ne vous apprends rien -- sont les partenaires naturels du CRDI par excellence. Depuis 1970, le nombre d'universités canadiennes qui travaillent en collaboration avec des institutions de pays en développement a augmenté considérablement. (Il est vrai qu'il y

a aussi beaucoup plus d'universités!) Et je ne parle pas des collèges communautaires. Aujourd'hui, l'Association des universités et collèges du Canada (l'AUCC) compte 90 institutions membres. Soixante-neuf d'entre elles (77 %) sont engagées dans des projets de développement international. Toutefois, avant d'atteindre l'âge magique de 30 ans, il nous faudra mieux comprendre et définir les moyens d'étendre cette collaboration avec les universités canadiennes.

Le travail que nous avons réalisé avec Ferdinand Bonn constitue un exemple éloquent de cette coopération. On se souviendra que Monsieur Bonn a été récemment honoré par le gouvernement du Vietnam pour les travaux qu'il a menés avec des chercheurs de ce pays dans la surveillance de l'environnement du delta du fleuve rouge.

Professeur à l'Université de Sherbrooke, au Québec, Ferdinand Bonn a fondé le Centre d'applications et de recherches en télédétection (CARTEL). Le but du projet de recherche consistait à mettre au point un système d'information s'appuyant sur diverses technologies comme les systèmes d'information géographique et la télédétection.

Grâce à l'intervention de monsieur Bonn, les autorités vietnamiennes pourront dorénavant préparer de meilleurs scénarios de gestion de l'environnement du delta et prendre des mesures correctives plus rapidement et plus efficacement.

Et que dire de l'initiative EcoPlata, en Uruguay? Ce programme permettra de recueillir des renseignements essentiels et de formuler des recommandations sur une gestion durable de l'écosystème côtier de l'Uruguay, grâce à la collaboration de scientifiques issus de trois institutions canadiennes : l'Université Dalhousie, l'Institut océanographique de Bedford et le Centre for Estuarine Research de l'Université Acadia.

Le CRDI est fier des rapports de travail qu'il entretient avec les chercheurs de pays en développement. Il ne s'agit pas uniquement d'un mythe institutionnel, même si le Centre retire une certaine satisfaction de ses réalisations. Tout dernièrement, on a demandé à d'anciens chefs de projet du CRDI de nous dire ce que leur association avec le CRDI leur avait apporté. Permettez-moi de vous rapporter les propos de l'un d'entre eux :

« J'étais convaincu de pouvoir mener le projet à terme précisément grâce au soutien indéfectible des administrateurs de programmes du CRDI. Je pouvais obtenir de l'aide de partenaires canadiens et ainsi profiter de leurs connaissances et expériences. »

Même si, aux termes de la loi qui a créé le CRDI, le Centre n'est pas un «mandataire de Sa Majesté», les bonnes volontés sur lesquelles le Canada peut compter dans plus de 120 pays ne devraient jamais être sous-estimé. Nos «anciens» sont aujourd'hui plus de 10 000. En Amérique latine, ces liens sont encore plus étroits : certains chercheurs estiment que le CRDI leur a sauvé la vie, quand, à cause de leurs opinions, ils n'avaient même pas accès à un emploi. Et les logos du Canada sur des documents confisqués par la police secrète leur ont parfois évité la prison.

Les choses ont bien changé depuis la fin des années soixante : nous avons compris et admis que le gouvernement dont se dote un pays et la feuille de route qu'il adopte en matière de droits de la personne, influent réellement sur la création de conditions propices à un développement humain durable.

À la fin des années soixante, on ne critiquait pas beaucoup les gouvernements des pays en développement, même s'ils étaient antidémocratiques. Dans certains cas, l'expérience coloniale était encore trop fraîche et les ex-colonisateurs se sentaient coupables. On avait tendance à attribuer une supériorité morale aux opprimés. Mais nous avons rapidement réalisé qu'il y a bien loin de la coupe aux lèvres, et que les anciens opprimés pouvaient parfois être de moralité douteuse.

Ensuite, il y a eu la guerre froide et notre répugnance à scruter de trop près les régimes qui se rangeaient de notre côté. Je ne m'attarderai pas sur les périls moraux qui en sont issus et les régimes indésirables qui en ont profité. Vous connaissez tous les hauts et les bas de certains pays d'Amérique latine.

Bien que le CRDI n'ait pas jusqu'à ce jour créé de programmes qui traitent directement des aspects liés à la démocratisation et aux droits de la personne dans nos travaux intéressants les ressources naturelles communautaires, nous nous appuyons sur l'expérience canadienne pour amener des chercheurs, des représentants des autorités ainsi que des hommes et des femmes du milieu, à envisager ensemble des priorités et des résultats de recherche. En effet, les recherches qui portent sur les prises de décisions inhérentes aux ressources naturelles peuvent servir à résoudre ou à gérer des conflits entre des communautés et entre des utilisateurs rivaux de ressources naturelles comme un bassin hydrographique, des ressources minières ou une forêt publique. Le CRDI appuie des études de cas à cet effet en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et dans les hautes Andes.

J'aimerais revenir sur la question des nouvelles technologies des communications, un secteur de prédilection pour le CRDI et auquel il contribue de façon particulièrement efficace. Avouons-le, les choses ont bien changé depuis 1970. J'ai mentionné plus tôt que le CRDI avait une longue tradition au chapitre de la technologie de l'information. Il est tout d'abord intervenu dans le domaine des bibliothèques, puis dans celui de la connectivité; aujourd'hui, il explore les possibilités du transfert technologique en matière de santé, d'éducation et d'organisation communautaire.

Permettez-moi de vous donner un exemple parmi plusieurs initiatives. En Afrique, l'initiative ACACIA s'appuie sur l'idée que les nouvelles technologies de l'information et des communications ont un caractère transformationnel et que les collectivités peuvent, dans de bonnes conditions, les appliquer à leurs propres fins. Nous sommes en train de mettre sur pied, en Afrique du Sud, au Mozambique, au Sénégal et en Ouganda, des projets de recherche dont certains, nous l'espérons, feront appel au secteur privé canadien.

Mais n'allez pas en déduire, à la lumière de cet exemple que nos activités liées au domaine des technologies de l'information et des communications sont uniquement axées sur la technologie. Les besoins en matière de développement ont toujours été et sont toujours au centre de nos préoccupations. Mais en ce qui a trait à la résolution des problèmes, nous avons volontairement et résolument adopté une approche multidisciplinaire car nous savons que pour être utile aux populations, la technologie doit être subordonnée à des considérations sociales, économiques, culturelles et gouvernementales.

Si les technologies de l'information et des communications sont des technologies de pointe, depuis quinze ans, le CRDI travaille aussi à améliorer d'anciennes pratiques de gestion et d'utilisation du bambou et du rotin. Ces efforts ont mené à la création de la première organisation internationale ayant son siège en Chine.

L'INBAR est un nouveau forum que le Centre de recherches pour le développement international du Canada a créé pour favoriser la recherche et la coopération entre les producteurs et les utilisateurs de bambou et de rotin, un secteur d'activité de 14 milliards de dollars qui profite à une multitude de gens parmi les plus pauvres du monde.*

Comme d'autres organismes de développement, le CRDI poursuit son travail avec des ressources qui fondent comme neige au soleil. Hélas! Le Canada n'a jamais atteint l'objectif d'aide extérieure de 0,7 % du PNB souhaité par monsieur Pearson. Depuis la baisse dramatique du budget de l'aide au développement de 1989, la contribution du Canada est inférieure à 0,3 %, ce qui correspond, et je le déplore, à son niveau le plus bas depuis la création du programme d'aide. De plus, la réduction du déficit a lourdement entravé la marche de manoeuvre du CRDI qui a vu son budget passer de 114 millions de dollars en 1988 à 81 millions de dollars en 1998. Et si vous me permettez de faire un petit calcul rapide, ces 81 millions de dollars ne représentent que 60 millions de dollars de 1988. Compte tenu des réductions des ressources de l'ACDI et du CRDI, il est à craindre que le Canada n'arrive plus à s'acquitter des responsabilités qu'il s'était fixées à titre de citoyen du monde.

Mais le Canada n'a pas été le seul pays à réduire son aide au développement. La plupart des pays bailleurs de fonds l'ont fait. Seuls les pays scandinaves et les Pays-Bas ont maintenu leurs importants engagements. Il faut toutefois souligner que, dans bien des cas, ces compressions ont été plus radicales que celles des programmes nationaux pour la simple raison qu'elles étaient plus faciles à faire et non parce que l'on a perdu confiance dans le développement. Les budgets d'aide

* Gordon Smith, président du Conseil du CRDI, dans un article du magazine *Time*, le 17 novembre 1997, p. 39.

au développement n'étaient pas liés à des programmes législatifs.

L'aide au développement a toutefois permis des progrès considérables: depuis les années 60, le taux de mortalité en bas âge a diminué de moitié, la production alimentaire a augmenté et la proportion de la population ayant accès à de l'eau saine a doublé pour atteindre 70 %. Au cours des cinquante dernières années, plus de gens ont échappé à la pauvreté qu'au cours des cinq derniers siècles.

Le temps est donc venu d'insister sur le rétablissement de l'aide publique au développement.

Le milieu des ONG a présenté un plaidoyer éloquent en ce sens dans *Reality of Aid*, publié récemment. Brian Tomlinson, auteur du chapitre qui porte sur le Canada, estime qu'il y a tout lieu de croire que le gouvernement est en train de revoir ses hypothèses quant aux priorités de l'aide canadienne au développement et des voies à suivre. Cette façon de penser provient en partie d'un retour à une politique étrangère indissociable de la politique intérieure. Il vise davantage à accorder aux Canadiens un rôle dynamique dans la solution des problèmes mondiaux, et une politique étrangère sensible à l'interdépendance fondamentale qui relie toute l'humanité.

Tomlinson (et le *Globe and Mail* récemment) font état du programme musclé du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lloyd Axworthy, qui a permis au secteur bénévole et aux milieux universitaires de mieux communiquer leurs opinions.

Comment le Canada peut-il s'appuyer sur des chercheurs de pays en développement pour réaliser son programme d'aide au développement? Quelles conclusions tirées de leurs travaux de recherche pourraient inspirer les bailleurs de fonds d'aide bilatérale et multilatérale? Même si je demeure certainement une observatrice partielle, je crois que le CRDI est bien placé -- fort des chercheurs qu'il a appuyés et qu'il continue d'appuyer -- pour contribuer grandement au développement mondial. Je crois qu'il est bien placé pour faciliter la quête de solutions et trouver les moyens de ce faire, en vue de régler les problèmes qui perpétuent les inégalités entre les peuples, qui sapent la dignité des personnes et qui retardent le développement humain. Le CRDI est bien placé parce qu'il a investi, dès le départ, dans la création du savoir. Notre but n'est-il pas en effet de renforcer l'autonomie par la connaissance?

L'an dernier, le CRDI, l'Institut Nord-Sud et l'Institut international du développement durable ont tous reconnu que les technologies de l'information et des communications soulèvent de nouveaux défis en matière de politique étrangère canadienne. Ils étaient également d'avis que ces technologies offrent de nouvelles possibilités aux Canadiens qui veulent contribuer à la solution de problèmes mondiaux.

Nous avons invité un groupe d'éminents Canadiens présidés par Maurice Strong à explorer ces questions. Dans leur rapport, *En prise sur le monde*, ils ont conclu à l'existence d'un créneau

stratégique où le Canada pourrait servir de pont entre le Nord et le Sud, dans le monde du savoir qui est en train de voir le jour.

In conclusion, and this only makes sense in English, I am tempted to say that we haven't gone from strength to strength -- rather that we have gone from Strong to Strong. Does that make sense? Seulement si nous nous rappelons le rôle clé qu'a joué Maurice Strong dans la conception du CRDI à la fin des années 1960. Si nous tenons compte de cette contribution pour restituer le Canada dans la recherche d'une équité planétaire.

J'aimerais conclure en reprenant les paroles d'une des femmes les plus clairvoyantes et les plus touchantes qui ait réussi à faire pression sur des chefs d'État comme Lester B. Pearson et des acteurs clés comme Strong en matière de développement. J'évoque ici l'un des premiers membres du Conseil du Centre, la rédactrice en chef adjointe de *The Economist*, une femme de coeur et de talent qui avait un jour rêvé de chanter à La Scala mais qui, sur les conseils de son père, a plutôt opté pour Oxford. Je veux parler bien sûr de Barbara Ward.

Madame Ward a confié un jour à un collègue, après qu'eurent été exposés tous les arguments imaginables en faveur de la réduction des inégalités dans le monde : «Vous savez, il ne faut jamais oublier la faculté qu'ont les gens de se laisser influencer par l'argument de la bonté». À ces propos porteurs d'espoir, j'ajouterai que les Canadiens et les Canadiennes possèdent cette faculté à laquelle Madame Ward faisait allusion. Les Canadiens et les Canadiennes ont la générosité à fleur de coeur.

Quant au CRDI et aux membres qui le composent, ils ont su, grâce à leurs multiples interventions, transposer cette générosité bien au-delà de nos frontières, ce qui a valu au Canada une réputation que bien des pays lui envient toujours.

Mais le CRDI n'a pas pour autant l'intention de s'endormir sur ses lauriers. Il continuera contre vents et marées à avancer sur les chemins parfois ardues qu'il s'est tracés, au nom du savoir, au nom du développement, au nom des Canadiennes et des Canadiens, au nom de l'humanité tout entière.